



Notification de cessation d'enquête

Conformément à l'art. 3.1 de la 12^e édition de l'annexe 13, entrée en vigueur le 5 novembre 2020, de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944 ainsi que l'article 24 de la loi fédérale sur l'aviation (LA ; RS 748.0) du 21 décembre 1948 (état au 1^{er} janvier 2022) l'enquête sur un accident d'avion ou un incident grave a pour seul objectif la prévention d'accidents ou d'incidents graves. Dans le cas présent, le Service suisse d'enquête de sécurité a ouvert une enquête le 11 décembre 2020, mais au cours de laquelle, il est apparu que l'incident grave n'était pas dû à des causes ou circonstances techniques, opérationnelles, organisationnelles ou systémiques. La contribution de l'enquête à la prévention est donc très limitée, c'est pourquoi elle est cessée.

Lieu, date et heure: Sion Aéroport (LSGS) (VS), 23 novembre 2020, 14h35

Aéronef

Immatriculation: HB-GJM

Type: Beech Aircraft Corporation, BE200

Exploitant: Air-Glacières SA, 1951 Sion

Propriétaire: Air Mountain Compagnie d'Aviation SA, route de l'Aéroport 60, 1950 Sion

Commandant: Citoyen suisse, né en 1972

Pilote: Citoyen suisse, né en 1976

Passagers: 0

Vol:

Règles de vol: Règles de vol aux instruments (*Instrument Flight Rules – IFR*)

Type
d'exploitation: Vol commercial

Lieu de départ: Aéroport de Sion (LSGS)

Destination: Aéroport de Sion (LSGS)

Schäden:

Equipage: Aucun

Passagers: Aucun

Tierces
personnes: Aucun

Aéronef: Légèrement endommagé

Dégâts au sol: Aucun

Brève description: Atterrissage avec le train avant partiellement sorti.

Berne, 31 août 2022